



Procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive du jeudi 6 juin 2019, 20h00 à la Potinière, les Diablerets.

---

- 1. Liste de présence**
  - 2. Création de l'ARCAD**
  - 3. Comité**
  - 4. Cotisations**
  - 5. Moyens de communication de l'ARCAD**
  - 6. Le point sur les JOJ**
  - 7. Divers et propositions individuelles**
- 

L'assemblée est ouverte à 20h10

### **1 - Liste de présence**

Sylvain Crampe nous informe que 38 personnes sont présentes, 11 excusées sur 71 convoquées.

### **2 - Création de l'ARCAD**

En tant que président du groupement des commerçants Lucien Morerod nous explique que cette idée est née sous l'impulsion de plusieurs membres du groupement des commerçants et de restaurateurs des Diablerets.

Il fait remarquer qu'un rassemblement des acteurs économiques d'Ormont-Dessus (restaurateurs, artisans, hôteliers, ...) serait souhaitable afin d'augmenter et d'optimiser notre accueil, la création et le soutien de projets. Les JOJ 2020 par exemple, seront un événement d'ampleur qui nécessiteront une unité.

71 convocations ont été envoyées, la forte présence (38 présents et 11 excusés) démontre la justesse de ce projet.

### 3 - Comité

Le comité proposé est constitué de 7 membres comme suit :

<b>Présidente</b>	Cécile Duboeuf (CD)
<b>Vice-président</b>	Lucien Morerod (LM)
<b>Caissier</b>	Eric Fontana (EF)
<b>Secrétaire</b>	Sylvain Crampe (SC)
<b>Membre représentant</b>	Daniel Tougne (DT)
<b>Membre représentant</b>	Johan Traschel (JT)
<b>Membre représentant</b>	Joël Morerod (JM)

CD lit les statuts de l'ARCAD à l'assemblée.

- ☐ Remarque de Pierre-Alain Werro: il représente l'ESS et ne peut prendre la décision sans en parler à ses membres.
- ☐ Question: « Diablerets » ou « Ormont-Dessus » ? Il est décidé que le mot « Diablerets » sera enlevé des statuts pour ne conserver que « Ormont-Dessus ».

- > Les statuts sont acceptés par tous, moins une abstention.
- > Le comité est accepté tel que proposé.

LM informe que le Groupement des Commerçants va transférer ses acquis sur le compte de l'ARCAD (environ 2'500.- CHF). Cela a été accepté lors de leur assemblée générale du 4 mai 2019.

L'Organe de contrôle est nommé comme suit :

<b>Contrôleurs</b>	Renato Carvahlo et Francine Pichard
<b>Suppléant</b>	Catherine Sthioul-Cossy

CD informe que l'objectif de l'ARCAD est d'offrir à l'ensemble de ses membres une identité commune et de regrouper les différents acteurs des tissus économique, touristique et social sur la commune d'Ormont-Dessus.

Ce regroupement des informations servira également pour des personnes extérieures désireuses de communiquer avec des membres.

### 4 - Cotisations

Le montant des cotisations sera de 150.- CHF/an, avec une adaptation possible selon nécessité, en accord avec les membres.

Le Groupement de la construction et celui des hôteliers paieront en bloc la même cotisation par nombre de leurs membres actuels. Chaque membre de ces groupements deviendra un membre individuel de l'ARCAD.

Un compte sera ouvert au nom de l'ARCAD à la BCV avec signature collective à deux personnes du comité : Président ou Vice-Président ET Secrétaire ou Trésorier

## 5 - Moyens de communication de l'ARCAD

CD informe :

- L'adresse email suivante est activée : [arcad1865@gmail.com](mailto:arcad1865@gmail.com)
- A venir : Une page facebook, un site internet de l'ARCAD : Présentation et objectif de l'ARCAD / Listing de ses membres / Rendez-vous de l'ARCAD / Contact... A définir avec Janaïne Aymon qui s'occupera du site. Le devis est d'environ CHF 800.-.

LM précise que l'utilisation de la page facebook sera ouverte à tous pour informer d'événements importants, de rendez-vous à ne pas manquer...etc. Il est important de garder en mémoire que par exemple : une communication chaque jour pour informer du menu du jour pour un membre n'est peut-être pas appropriée sur cette page.

## 6 - Le point sur les JOJ

CD explique qu'une rencontre a eu lieu entre le groupement des commerçants et Simon Rouèche, responsable du site des Diablerets. Il en ressortait qu'il n'y avait que peu d'informations concrètes.

A retenir :

- Compétitions du 10 au 15 janvier 2020.
- Une cantine sera montée sur le front de neige, et sept petits chalets formeront un village et seront à louer en priorité aux membres de l'ARCAD (délai au 31 juillet 2019) pour un montant de CHF 300.- les 6 jours. A partir du 1<sup>er</sup> août les chalets restants seront offerts à la location à des commerçants extérieurs à la commune d'Ormont Dessus. L'ARCAD centralise les réservations pour les membres qui le désireraient / Informations à envoyer par email.
- Une seconde cantine prendra place à l'aire d'arrivée pour les médias.
- Radio LOL (radio locale à suivre sur : [www.radiololfm.ch](http://www.radiololfm.ch)) couvrira l'évènement depuis un wagon de l'ASD.
- Restauration pour les joueurs, presse : le comité des JOJ 2020 va faire un appel à un service traiteur professionnel.
- Décorations : rien n'est encore prévu. Simon Rouèche va proposer du matériel au comité de l'ARCAD (vêtements, fanions, ...), l'information sera distribuée aux membres très prochainement par email.
- Les remises des prix et les logements des athlètes seront à Lausanne. Il faudrait prévoir des animations pour les accompagnants des athlètes qui resteront aux Diablerets (familles, autres).
- Ce sont seulement les 3èmes JOJ, il y a donc peu d'expérience sur les retombées possibles pour la station pendant les 6 jours

## 7 – Divers et propositions individuelles

- LM propose un soutien à radio LOL : éventuellement utiliser un des chalets pour des interviews ?
- JM explique que 4 chalets sont déjà existants, 4 sont en construction afin de les avoir pour le FIFAD. Le financement reste à confirmer.  
Il fait également remarquer que pour des JOJ 2020 la publicité sur des vêtements est interdite. Revoir Simon Rouèche prochainement.
- Frédéric Pichard : l'OT a-t-il prévu quelque chose ? Pour l'instant on ne sait pas.
- CD propose d'envoyer la présentation de Simon Rouèche aux membres de l'ARCAD.  
Suite à ces remarques, il est décidé de créer un groupe de travail JOJ2020. Il est donc demandé à l'assemblée qui souhaiterait intégrer un groupe ou plusieurs.

### >> Groupes de travail de l'ARCAD

**Groupe JOJ2020 :** Céline Binetruy, Magali Stehlin, Laurent Elles, Jean-Maurice Chevalley, Catherine Stioul-Cossy. Le groupe JOJ2020 sera en relation avec l'OT et Simon Rouèche.

Les membres du comité : Joël Morerod / Joan Trachsel et Lucien Morerod

**Groupe ski nocturne :** Michel Fontana, Luc Dégallier, Céline Binetruy, Claire Pichard, Steve Matthey

Les membres du comité : Daniel Tougne / Sylvain Crampe

**Groupe communication, réseaux sociaux et promotion :** Christelle Lacroix, Fabienne Perret.

Membre du comité : Cecile Duboeuf / Eric Fontana

**Délégation de l'ARCAD pour le prix « coup de cœur » / Concours des Jardins et Balcons Fleuris :** Alessandra Cereda, Thierry Stehlin, Céline Binetruy

- CD informe que le journal Le Cotterg fera un article sur l'ARCAD dans sa prochaine parution.
- CD explique qu'il a été demandé lors du dernier comité de l'OT que le membre actuel des représentants des commerçants soit un membre de l'ARCAD. C'est actuellement Sylvie Besse qui occupe cette position.
- SC annonce que l'ARCAD utilisera principalement l'email pour toutes communications envoyées à ses membres ainsi que pour la facturation.
- CD informe qu'il est prévu d'établir une base de données pour les nouveaux membres et potentiels de l'ARCAD.
- CD annonce que l'ARCAD reprend l'organisation du Concours des Jardins et Balcons fleuris aujourd'hui assuré par elle même au nom du Groupement des Commerçants.

- Bente Reber demande si des manifestations extérieures à l'ARCAD pourront être soutenues par l'ARCAD. CD répond que oui, c'est aussi le but. Le dossier de soutien devra être soumis au comité et présenté aux membres pour votation en assemblée générale.
- Christelle Lacroix s'interroge sur le faible montant de la cotisation/membre. CD répond qu'il n'y aura pas de changement pour l'instant, le but étant d'offrir la possibilité au plus grand nombre d'adhérer à l'association. A revoir pour d'éventuelles cotisations extraordinaires en cas de besoin.
- Celine Binetruy propose que l'ARCAD rassemble des propositions dans une « boîte à idées ». Les idées de chacun peuvent être envoyées sur l'adresse email de l'ARCAD.
- CD annonce que le comité de l'ARCAD va adresser rapidement un courrier à la municipalité et à l'OT pour se présenter en tant que nouveau partenaire.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée Générale Constitutive est cloturée à 21h35.

Les Diablerets le 13 juin 2019

La Présidente

Cécile Duboeuf

Le secrétaire

Sylvain Crampe